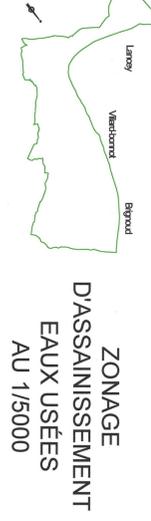


Schéma directeur d'assainissement

ETUDE



MODIFICATIONS	
Dossier n°	Date
340-06	02/04
Plan n°	A
29 383	29/04/15
Modifications suite à la réunion du 28/04/15 avec la commune	
Date	
13/04/2015	B
Echelle	
1/2500	C
Révisé par	
RD/MA	D

ALPES ETUDES
 Ingénieurs - Conseils
 Bureau d'Etudes techniques - Centre Alp - Parc du Pommarin
 137 rue MARGUERITE - 38430 MONTBONNAY
 Tél : 04 78 48 48 48
 Email: alpedudes@alpedudes.fr

LEGENDE

Habitations n'apparaissant pas initialement sur le fond cadastral, dont l'implantation est reporté ici à titre indicatif

RESEAUX EXISTANTS

- Réseau Eaux Usées gravitaire
- Réseau SIEC
- Réseau Eaux Usées refoulement
- Réseau Eaux Pluviales
- Réseau Unitaire
- Regard de visite Eaux Usées
- Regard de visite Eaux Pluviales
- Regard de visite Unitaire
- Poêle de refoulement
- Déversoir d'orage
- Point de mesure sur le réseau

ZONAGE DIASSAINISSEMENT

- Zone d'assainissement collectif (secteurs déjà raccordés au réseau d'assainissement public et zones qui seront raccordés au réseau d'assainissement public dans le futur)
- Filtré d'assainissement autonome à définir au cas par cas. Zone d'habitat dispersé.
- Zone de risque de glissement de terrain où les rejets d'eaux pluviales et drainage doivent être envoyés vers les réseaux existants

Attention: Même si un terrain est classé en zone d'assainissement collectif, il convient de se reporter aux documents d'urbanisme pour juger de sa constructibilité.

